

COMMUNIQUE D'INFORMATION

06/02/2018 à 15h – Seine et Marne

Point sur la situation suite à la coupure sur les installations gaz par GRDF à Lagny-sur-Marne (77).

Aujourd'hui, suite à un incident sur le réseau de distribution de gaz dû aux inondations, 45 clients restent encore privés de gaz sur la commune de Lagny-sur-Marne. Les coffrets gaz de ces clients étant immergés, leur remise en service n'est toujours pas possible pour des raisons de sécurité.

Les raisons de cette mise en sécurité

Les conséquences d'une inondation sur une zone comportant des ouvrages gaz appartiennent au registre de la sécurité des personnes et des biens.

En effet, la pénétration d'eau dans les conduites peut provoquer des surpressions sur nos installations et chez les clients, ou des extinctions de flamme, pouvant causer des fuites de gaz avec risque d'explosion.

De plus, l'arrêté du 13 juillet 2000, portant sur le règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisations, stipule en son article 17 que l'opérateur de réseau doit, en cas de fonctionnement anormal des équipements ou d'accident, mettre en sécurité aussi rapidement que possible les personnes et les biens. Cela à toute heure du jour ou de la nuit.

Les difficultés d'accès à des zones avec des ouvrages gaz, liées à des voiries submergées, rendent l'intervention de sécurité irréalisable. C'est cette considération avant toute autre qui a motivé le non maintien en pression de la canalisation.

Pour autant, et rapidement après la décision de coupure du réseau qui impactait initialement 170 clients, les équipes de GRDF sont intervenues pour sectoriser la zone inondée et limiter ainsi le nombre de clients sans gaz à 45.

La surveillance quotidienne du niveau de l'eau par les équipes de GRDF durant la phase d'étalement se poursuivra en phase de décrue pour enclencher au plus tôt la remise en service gaz du réseau puis celle des clients.

Une situation différente de la crue en 2016

La crue actuelle est plus importante que celle de 2016 sur le secteur de Lagny-sur-Marne.

L'opération de remise en service gaz

L'opération de remise en service gaz du réseau doit être réalisée avant la remise en service des clients, et après la fermeture de tous les Organes de Coupure Générale (OCG) situés dans les coffrets pour isoler les installations intérieures des clients. Tous les OCG doivent donc être accessibles, et tant que des coffrets restent immergés cette opération de remise en service gaz du réseau ne peut se réaliser, indépendamment des moyens matériels et humains que nous pouvons mettre en œuvre.

L'absence d'eau résiduelle dans les réseaux doit ensuite être validée avant d'engager la remise en service des clients. Cette vérification est réalisée en plusieurs points du réseau à l'aide de matériel de purge nécessitant de reposer sur la terre ferme. En cas de pénétration d'eau, il pourra être nécessaire d'isoler (déconnecter physiquement) le tronçon concerné en réalisant une fouille dans le sol pour accéder à la canalisation, et d'effectuer une purge avec de l'air sec en utilisant des compresseurs de plusieurs centaines de kilos. Le risque étant en effet que l'humidité givre sur les parties mobiles et le filtre d'entrée des détendeurs.

Concernant la remise en service des clients, il est important de vérifier au préalable l'état des branchements pris sur la canalisation principale de gaz naturel et raccordé aux coffrets alimentant les habitations. Nous déposerons le compteur et le détendeur et effectuerons une purge du branchement. Si la présence d'eau est avérée, nous engagerons un processus de vérification de l'installation client par un organisme agréé. Nous remplacerons enfin le compteur et le détendeur avant la remise à disposition du gaz au client.

Dès que la décrue le permettra, les réparations seront faites dans les meilleurs délais.

Les équipes de GRDF restent mobilisées afin de permettre une remise en service des clients la plus rapide possible. Conscient de la gêne occasionnée, GRDF remercie ses clients et la Mairie de Lagny-sur-Marne de leur compréhension.